

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement, de fait, probablement sur deux points, mais je traiterai de l'un et de l'autre à la fois. Premièrement, comme cette mesure législative est présentée à la Chambre de façon imprévue, je me demande si on en a notifié les députés qui assistent aux séances du comité permanent de l'agriculture. J'imagine que certains députés présents à cette réunion seront étonnés et auraient voulu être présents ici.

Deuxièmement, je songe à nos travaux pour le reste de la journée. Bien sûr, je suis personnellement au courant d'une décision, puisque je me suis entretenu avec le leader du gouvernement à la Chambre de ce qui viendrait ensuite, mais je pense que tous les députés ont le droit de savoir quel sera l'ordre des travaux lorsque nous aurons terminé l'étude de la mesure portant sur le crédit agricole.

**L'hon. M. MacEachen:** Monsieur l'Orateur, sauf erreur, on a notifié le comité, pour l'information des députés, que la Chambre est actuellement saisie de ce bill. Lorsque nous aurons disposé de ce bill, je mettrai en délibération le Code canadien du travail.

**M. Horner:** J'invoque le Règlement aussi, monsieur l'Orateur, pour le même motif. C'est très bien de prévenir le comité de l'agriculture de l'examen de ce bill-ci actuellement, mais la Chambre est saisie d'amendements à ce bill, qui font suite à l'examen du comité. Je pense que le leader du gouvernement à la Chambre (M. MacEachen) devrait prier le comité de l'agriculture de suspendre sa séance pendant l'examen du bill à la Chambre afin que ses membres puissent participer à cet examen, ou bien de mettre le Code de travail du Canada en délibération et de reporter ce bill-ci à demain.

J'avais l'impression que la Commission du blé comparaitrait aujourd'hui seulement devant le comité. Il était d'usage dans le passé d'étudier chaque année le rapport annuel de la Commission du blé, mais le comité avait quatre rapports annuels à examiner aujourd'hui. Je ne fais aucun lien entre ces quatre rapports annuels et le mandat du gouvernement actuel. Point n'est besoin de signaler au ministre de l'Agriculture (M. Olson), qui connaît le rôle important de la Commission du blé en ce qui concerne le bien-être de l'ensemble des agriculteurs canadiens, qu'il pourrait user de son influence pour demander que ce bill-ci soit réservé, afin que l'on puisse examiner les rapports annuels de la Commission du blé.

**L'hon. M. Olson:** Monsieur l'Orateur, à propos de la même objection, le whip du gouvernement a signalé au président du comité de l'agriculture que la Chambre avait été saisie du bill. Même s'il n'est pas en mon pouvoir de proposer à ce comité de suspendre ces audiences, ou même de l'exiger, et de prendre part à l'examen du bill C-5 à la Chambre, j'ai signalé à ces membres qu'ils pourraient suspendre leur séance pendant l'étude de ces deux amendements-ci.

**M. Horner:** A propos de la même objection, monsieur l'Orateur, on nous a dit ce matin que les représentants de la Commission canadienne du blé demeureraient quelque temps à Ottawa, s'entretiendraient avec les représentants de l'autre endroit demain matin et repartiraient pour Winnipeg sans doute demain après-midi. Si les séances du comité étaient suspendues cet après-midi, je pense qu'on ne pourrait faire un examen approfondi des quatre rapports annuels. Je ne pense pas que le leader du gouvernement à la Chambre ou le ministre de l'Agriculture acceptent de bon cœur la responsabilité d'un examen bâclé d'un

organisme aussi important que la Commission, étant donné surtout que les prix de vente du blé, de l'orge et de l'avoine n'ont jamais été si bas.

**M. Knight:** Monsieur l'Orateur, bien que cela se produise rarement, je suis d'accord avec le député de Crowfoot (M. Horner) sur ce point. Le comité a été saisi du rapport de la Commission du blé et la discussion n'a duré que dix minutes alors que trois ou quatre personnes désiraient encore poser des questions. Beaucoup d'entre nous désiraient poser des questions supplémentaires à la Commission du blé cet après-midi.

Comme l'a signalé le député de Crowfoot, c'est la première occasion qui nous est offerte d'étudier les quatre rapports de la Commission du blé, qui est un organisme intéressant chaque cultivateur de l'Ouest. En délibérant maintenant de cette question à la Chambre alors que le comité siège, il faut nous demander si nous ne limitons pas les très importantes discussions qui devraient se tenir en comité avec la Commission ainsi que celles qui devraient se tenir à la Chambre sur la loi sur le crédit agricole.

**L'hon. M. MacEachen:** Monsieur l'Orateur, si le comité qui siège actuellement désire suspendre sa séance, il pourrait la reprendre à cinq heures et rattraper l'heure perdue sur l'heure plus dix minutes qui s'écoulera à partir de maintenant jusqu'à l'heure réservée aux initiatives parlementaires ou encore les discussions pourraient se poursuivre parallèlement sans que les producteurs de blé en souffrent.

**M. Baldwin:** Monsieur l'Orateur, nous abordons un domaine où les possibilités décroissent étant donné qu'à cause de l'atmosphère actuelle il est hautement improbable qu'on consente à donner aujourd'hui la troisième lecture du bill sur le crédit agricole et les amendements dont on ne discute pas aussi activement qu'on le devrait pour- rait devenir des amendements en troisième lecture, ce dont le ministre est parfaitement averti. Le résultat serait identique. Je suis certain qu'avec son goût pour les compromis que dénote sa présence ici aujourd'hui le ministre serait tout disposé à accepter la suspension de ces délibérations et que nous passions au Code canadien du travail.

**Des voix:** Pourquoi pas?

**L'hon. M. MacEachen:** Monsieur l'Orateur, ce n'est pas que nous ne voulions pas traiter de ce problème, mais je croyais que nous en parlerions après la troisième lecture du programme de sécurité de revenu familial. Cette possibilité a été éliminée; puisque le député n'a pas réussi à avoir le consentement unanime de la Chambe...

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** De votre parti.

**L'hon. M. MacEachen:** ... et nous avons dû passer à cette question. Je serais très heureux de mettre en délibération le Code canadien du travail, mais les oppositionnels ne sont peut-être pas prêts à en discuter tout de suite.

**Des voix:** Nous sommes prêts.

**L'hon. M. MacEachen:** Je ne veux créer aucune difficulté en mettant cette question en délibération, mais si tout le monde est d'accord et si la personne qui a proposé le premier amendement est prête, je la mettrai en délibération et j'espère que le ministre reviendra à la Chambre le plus tôt possible. En attendant, son secrétaire parlementaire le remplacera.